

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2020
VISIO CONFERENCE

En présentiel : Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT, Benoit GILGENMANN, Christine BOSONE, Christian BONFILS.

A distance : Florence MASSON REGNAULT, Chéli ALBERCA BUSATO, Jean-Claude RAYNAUD, Mireille MEFFRE, Patrick IBANEY, Olivia GAZZANO, Nadia EL MAHSANI, Jean-Claude FROGER, Michel ISNARD, Caroline POMARES

Monsieur le MAIRE relate les **travaux en cours** :

Pour information, l'antenne a été installée, elle n'entache pas le cône de vue du village. Pour la création de **l'aire de lavage** une première réunion de réception a eu lieu, les réserves faites seront bientôt réalisées par les entreprises, la mise en route sera fin février début mars avec une journée de formation pour les utilisateurs. La mairie a besoin des statuts de l'association d'agriculteurs pour établir le bail.

Travaux du Tennis : La réfection des cours (remplacement de plaques détériorées) dont le devis avait été accordé il y a un an va s'exécuter. Des devis pour le renouvellement de l'éclairage des cours ont été reçus : LOUBIERES BOUYGUES ET GUICHERD / Les montants TTC sont, entre 6042€ à 15 240€ pour les mêmes prestations. L'assemblée approuve le choix de GUICHERD pour 6042€.

La commune présentera ces travaux d'éclairage au département pour le reliquat d'aide du contrat de plan triennal dans sa partie éclairage public.

Le Platane place de Verdun : un platane de 6 mètres de hauteur va être planté le 25 novembre pour la sainte Catherine, le choix du pourtour par la commission des travaux se porte sur une plaque découplable en plastique recyclé à même le sol afin d'éviter les déjections des animaux.

City stade : la commission travaux recherche toujours l'emplacement le plus adapté, de nombreux paramètres sont à prendre en compte, et chaque lieu proposé comporte des avantages et des inconvénients. Monsieur le Maire précise qu'il faudra voter sur ce choix et ne pas abandonner ce projet qui représente une action, pour les adolescents, essentielle sur notre commune.

Le coût de ce city stade sur 4 propositions va de 33000€ à 45000€ ;

Chemins : Le chemin des Camassots dont les travaux de l'année précédente ont été finis présente encore de nombreuses imperfections, monsieur le Maire recontacte l'entreprise. Le chemin de Carpentras est régulièrement demandé pour un aménagement routier. Le devis pour une petite partie du chemin se monte à 7350€, certains élus trouvent la somme trop importante pour le nombre de mètres linéaires faits.

Monsieur le MAIRE relate les **contrats de prestations en cours** :

Renouvellement DSP (**délégation de service public assainissement**) La commune est dans la phase de négociation entre les 2 candidats ayant déposé une offre (SUEZ SAUR). 2 variantes ont été proposées une délégation de 6 ans ou une délégation de 12 ans avec intégration des travaux de réhabilitation de la station. La deuxième version pour les 2 candidats entraîne des frais financiers énormes et un bien à rembourser en fin de contrat. La commune a tout intérêt de prendre à sa charge l'investissement de la rénovation de la station car les intérêts d'emprunt sont plus avantageux. L'amortissement de ce nouvel investissement vient se rajouter au premier et risque une

forte montée du prix de l'eau car la seule recette de la commune est la taxe d'assainissement appliquée sur la facture d'eau : une réunion est prévue avec notre comptable public, la trésorière de Vaison la Romaine pour une révision de ces actifs.

Remplacement d'un poste par un **serveur avec un système d'externalisation de la sauvegarde**, une plus grande sécurité pour les données de la collectivité.

Nouveau **contrat pour les copieurs** (mairie école) une longue négociation et mise en concurrence nous permet de passer d'un contrat mensuel de 960€/mois à 498€/mois.

Madame BOSONE relate le **conseil d'école** qui s'est déroulé en vision conférence avec Mr NOISIER, 128 élèves dans l'école, un nouveau protocole sanitaire du 06 novembre transmis à tous les parents ainsi qu'un nouveau protocole sanitaire du périscolaire cantine. Une sortie cinéma pour les enfants est prévue durant le temps scolaire dès que la crise sanitaire le permettra. Le repas de Noël des enfants est conservé avec un magicien.

Pour les 2 délibérations prévues dans ce conseil municipal il est convenu de retirer la demande de subvention pour le city stade et la rénovation du tennis car beaucoup d'éléments manquent encore. La délibération concernant l'évolution des primes des agents communaux est adoptée à la majorité avec une abstention.

Un tour des élus est fait, des échanges et demandes sont exprimés et feront l'objet d'études de commissions.

Considérant la crise sanitaire Monsieur le Maire propose de ne pas faire de réunion en décembre et prévoit le calendrier 2021. Les dates seront incluses dans le journal « regard sur Sablet 2020 »

La séance est levée à 19H50.